
Communiqué
Pour diffusion immédiate

Qualité de l'eau des puits privés en Mauricie : un travail d'information et de sensibilisation est nécessaire dans la région

Shawinigan, le 11 décembre 2018 – Bassin versant Saint-Maurice (BVSM) vient de terminer un vaste projet portant sur la qualité de l'eau des puits privés en Mauricie qui a permis de rencontrer individuellement 250 propriétaires de puits dans 8 municipalités du territoire afin de les sensibiliser aux recommandations à suivre pour une saine gestion de leur source d'approvisionnement en eau potable. Des échantillons d'eau ont été prélevés à chaque résidence et ont fait l'objet d'une analyse par un laboratoire accrédité. Le bilan du projet est rendu public aujourd'hui.

Le projet « Qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie » est le résultat d'une concertation entre 21 organismes et organisations de la Mauricie et il a été rendu possible grâce au *Fonds d'appui au rayonnement des régions* (FARR). Cette première année du projet a connu une grande popularité avec plus de 400 inscriptions pour 250 places disponibles. Cela met en évidence l'intérêt des propriétaires de puits de la région pour des initiatives visant à mieux les outiller devant la gestion de leur eau de consommation.

Les résultats des analyses mettent en lumière certaines problématiques de qualité de l'eau de consommation provenant des ouvrages de captage individuels (puits) dans la région. Au total, près de 18 % des échantillons analysés dépassent les normes pour l'un ou l'autre des principaux paramètres bactériologiques, soit les bactéries atypiques, les coliformes totaux, les bactéries entérocoques ou *E. coli*. **Des indicateurs de bactéries *E. coli* ont été retrouvés dans 9 % des échantillons d'eau.** Certains types de puits sont plus à risque que d'autres : **42 % des puits de surface dépassent les normes de protection de la santé** du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*.

Pour Stéphanie Dufresne, coordonnatrice du projet : « *Ces résultats sont préoccupants. Les propriétaires de puits ne savent pas où s'adresser pour faire analyser l'eau de leur puits, puisqu'il n'y a pas de laboratoire reconnu pour réaliser des analyses sur l'eau potable dans la région de la Mauricie.* » Les échanges avec les participants au projet ont en effet permis de constater qu'il y a un manque généralisé d'information chez les propriétaires de puits et qu'en raison des démarches requises qui sont fastidieuses, la majorité des propriétaires ne réalisent pas les analyses d'eau bisannuelles recommandées par les autorités publiques.

Rappelons que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques recommande de faire analyser l'eau par un laboratoire accrédité au moins deux fois par année pour les paramètres bactériologiques, au printemps et à l'automne puisque c'est à ces moments que la qualité de l'eau risque d'être la moins bonne. Le projet a permis de diffuser cette information auprès des propriétaires de puits et de créer des outils pratiques visant à outiller ces derniers dans la bonne gestion de leur eau. Un document d'information et des capsules vidéo sont disponibles sur le site Web de BVSM (<https://www.bvsm.ca/puits>).

La présence de bactéries pathogènes dans l'eau peut être liée à une installation septique déficiente ou à la présence de fumier ou d'animaux à proximité du puits. Les bactéries dans l'eau peuvent causer des problèmes de santé tels que des gastro-entérites et des infections de la peau.

Dans le cadre du projet, 94% des participants dont l'eau était non conforme la qualifiaient pourtant de très bonne, ou de bonne. Selon madame Dufresne : « *On ne doit pas se fier à ses sens pour savoir si l'eau est potable. Même si l'eau a un aspect limpide et clair et n'a aucune odeur ou goût spécifique, celle-ci peut toutefois renfermer certains éléments qui pourraient avoir des effets néfastes sur la santé. La seule façon de s'assurer de sa potabilité est de la faire analyser par un laboratoire.* »

Considérant qu'une portion non négligeable des puits privés dépasse les normes édictées pour la protection de la santé, il serait judicieux d'organiser un travail de sensibilisation soutenu de longue durée en matière de qualité de l'eau des puits privés dans la région. Des démarches sont en cours par l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) et la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA) pour financer la poursuite du projet auprès des propriétaires de puits des autres municipalités de la Mauricie.

À noter que le projet s'est déroulé dans 8 municipalités du territoire d'intervention de Bassin versant Saint-Maurice, soit La Tuque, Shawinigan, Saint-Mathieu-du-Parc, Trois-Rives, Trois-Rivières, La Bostonnais, Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Roch-de-Mékinac.

À propos de Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)

Incorporé en 1991 et connu depuis 2002 sous le nom de Bassin Versant Saint-Maurice, l'organisme compte plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que de la rédaction et de la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision.

À propos du Fond d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Le FARR permet aux élus municipaux et régionaux d'élaborer et de soutenir des projets structurants qui contribueront à maximiser le développement des communautés. Cet outil du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation appuie la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.

– 30 –

Source et information :

Stéphanie Dufresne

Coordonnatrice du projet « Qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie »

Bassin Versant Saint-Maurice

Tél. : 819-731-0521, poste 7

Cell. : 819-244-4002

Courriel : eaumauricie@gmail.com

<https://www.bvsm.ca/puits>

<https://www.facebook.com/eaumauricie/>